

Mission d'Accueil et d'Information des Associations

L'état au service des associations

M.A.I.A.

Guide
2008



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

DÉLÉGATION
DÉPARTEMENTALE
A LA VIE
ASSOCIATIVE DES
ALPES-MARITIMES

M.A.I.A.

*Un réseau de correspondants à votre disposition.
N'hésitez pas à les solliciter en fonction de leurs compétences
pour vous informer, vous orienter
ou vous accompagner dans vos projets.*

*En couverture : "Rebonds"
Œuvre de Marie PISELLI*

SOMMAIRE

Éditorial du Préfet des Alpes-Maritimes	p 2
Le mot du Délégué Départemental à la Vie Associative . .	p 3
La MAIA, qu'est-ce que c'est?	p 4
La DDVA, qu'est-ce que c'est?	p 5

Le réseau MAIA :

Les correspondants - associations des services préfectoraux	p 7
Les correspondants - associations des services déconcentrés de l'État.	p 11
Les correspondants - associations des collectivités territoriales	p 18
Lieux ressources issus du mouvement associatif	p 23

Organismes investis d'une mission de service public . .	p 32
Missions locales	p 33

La vie associative en ligne @	p 34
---	------

Bon à savoir	p 35
------------------------	------

Infos pratiques	p 36
---------------------------	------

Dispositifs de soutien à la vie associative.	p 37
--	------

L'engagement dans la vie associative constitue aujourd'hui un élément essentiel de la vie démocratique, du développement économique et de la solidarité.

Avec 49 879 associations déclarées (recensement 2006), le secteur associatif est une composante importante de l'action publique dans les Alpes-Maritimes, notamment dans les domaines de l'action éducative et sociale, de la politique de la ville, de la santé, du sport, des loisirs, de la culture et de l'animation, tant sur le littoral que dans les moyen et haut pays.

Avec 2 322 associations employeuses et 24 005 emplois salariés (chiffres en 2006), temporaires ou permanents, c'est un secteur non négligeable de l'activité économique, qui nécessite un soutien de l'ÉTAT pour en assurer la pérennisation et le développement.

Lieux d'actions collectives, d'échanges, de réflexion et d'innovation, les associations sont aussi un vecteur privilégié d'apprentissage de la citoyenneté.

C'est pourquoi, depuis les premières Assises Nationales de la vie associative, en 1999, l'ÉTAT a marqué sa volonté de renforcer le dialogue et de clarifier ses relations avec les élus associatifs et les bénévoles, par la nomination, dans chaque département, d'un délégué départemental à la vie associative, chargé de mettre en œuvre la mission d'accueil et d'information aux associations (M.A.I.A.).

Le réseau M.A.I.A. des Alpes-Maritimes, a vu son efficacité renforcée, au fil des ans, par l'outil internet, l'information et la formation des agents de l'ÉTAT et des collectivités territoriales et celle des responsables des lieux ressources autour de thématiques ciblées (volontariat, bénévolat, emploi associatif,...).

La mission délégation départementale à la vie associative et les actions menées dans le cadre de la M.A.I.A. sont autant d'encouragements en direction des très nombreux bénévoles et professionnels qui participent à la vitalité du département.

Ce "Guide" concrétise un des objectifs opérationnels de l'action stratégique de l'ÉTAT, agissant avec ses partenaires. Souhaitons-lui la plus grande audience et une parfaite utilité.

Dominique VIAN

Préfet des Alpes-Maritimes

LE MOT DU DDVA

L'utilité sociale qui caractérise le champ associatif exige que son action soit facilitée, soutenue et confortée par l'ÉTAT et les pouvoirs publics.

Dans sa volonté d'améliorer ses relations avec les associations, l'ÉTAT a renforcé l'harmonisation et la simplification des procédures et a fortement incité la création de réseaux départementaux (Missions d'Accueil et d'Information aux Associations M.A.I.A.) pour organiser la prise en charge des problèmes rencontrés par les associations.

Dans les Alpes-Maritimes, la M.A.I.A., constituée au cours de l'année 2000, est un réseau de 42 lieux-ressources (structures associatives, services de l'ÉTAT et des collectivités territoriales) ayant une vocation généraliste ou spécialisée.

Son objectif est d'informer les associations sur la législation en vigueur et les dispositifs qui les concernent et de les accompagner dans la mise en œuvre des buts qu'elles poursuivent.

S'inscrivant dans ce cadre, le guide M.A.I.A. (édité depuis 2001), initié et réalisé par Madame Nathalie Delfino-Parodi, chargée de la vie associative à la DDJS des Alpes-Maritimes, répond au double objectif de faciliter l'orientation de chaque association vers l'interlocuteur adéquat au sein des services de l'ÉTAT dans le département et de satisfaire aux besoins d'information exprimés par le secteur associatif.

Comme les précédentes, l'édition 2008 de ce guide a l'ambition de faciliter au quotidien la réalisation de vos projets associatifs et d'accompagner les actions de grande qualité que vous menez dans les Alpes-Maritimes.

Jean-Denis FRANCOIS

*Directeur Départemental de la Jeunesse et Sports
Des Alpes-Maritimes
Délégué Départemental à la vie Associative*

LA MAIA, qu'est ce que c'est ?

Elle est placée sous la responsabilité du délégué départemental à la vie associative

- Son objectif est d'identifier les dispositifs d'accueil et d'information en vue de simplifier les relations avec les associations.
- Elle coordonne et anime le réseau des lieux-ressources (services de l'État et, le cas échéant, des collectivités territoriales, associations).
- L'objectif des lieux-ressources est de venir en appui aux bénévoles et aux associations, simplifier les tâches de gestion administratives auxquelles ils sont quotidiennement confrontés, faciliter leur accès aux informations, les accompagner dans les démarches administratives, comptables et juridiques, etc.

Ses compétences

- Elle coordonne les fonctions d'accueil, diffuse les informations, assure le suivi de la formation d'agents de l'État, ainsi que la liaison avec les responsables associatifs et les collectivités territoriales.
- Elle peut établir des partenariats avec les fédérations associatives, les collectivités locales.
- Elle centralise et diffuse les informations relatives à la vie associative.
- Sa compétence territoriale se limite au département.

Références juridiques : circulaire du 22 décembre 1999 relative aux relations de l'ÉTAT avec les associations dans les départements(publiée au J.O. du 30 décembre 1999).

Les tiers de confiance de l'URSSAF

Associations habilitées par l'URSSAF pour la gestion sociale (contrats de travail, D.U.E, fiches de paie...) des associations de moins de 10 salariés (équivalents en temps plein)

La Délégation Départementale à la Vie Associative, qu'est ce que c'est ?

C'est l'État partenaire des associations

Le Délégué Départemental à la Vie Associative

Que fait-il ?

- Il coordonne l'action des services de l'État dans le département (directions départementales de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Sanitaires et Sociales, du Travail, de l'Emploi, et de la formation professionnelle, Directions Régionales des Affaires Culturelles, de l'Environnement...), dans le but d'assurer une meilleure information des associations, de simplifier les procédures et de clarifier les relations.
- Il est l'interlocuteur des responsables associatifs dans le département.
- Il développe des relations partenariales entre l'État et le monde associatif.

Qui est-il ?

- C'est un fonctionnaire de l'État désigné par le préfet. Dans les Alpes-Maritimes, le délégué à la vie associative est le directeur départemental de la jeunesse et des sports :

Monsieur Jean-Denis FRANCOIS
Bureau 3000
Avenue Eugène Donadeï
06706 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX
mél: dd006@jeunesse-sports.gouv.fr

**LIEUX-RESSOURCES
EN MATIÈRE D'ACCUEIL,
D'INFORMATION
OU D'APPUI AUX ASSOCIATIONS**

**LES SERVICES
DE LA
PRÉFECTURE**

Le réseau MAIA : des correspondants à votre disposition

REPÈRE LES COMPÉTENCES ET LES CORRESPONDANTS DES SERVICES DE L'ÉTAT EN MATIÈRE DE VIE ASSOCIATIVE

Services Préfectoraux

Préfecture des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Nice (de Nice à Menton)

Centre Administratif Départemental des Alpes Maritimes (CADAM)
Route de Grenoble – 06286 NICE Cedex 3
Tél: 04 93 72 25 00 ou 04 93 72 25 33 (serveur vocal)
Fax: 04 93 72 25 03
Site : <http://www.alpes-maritimes.pref.gouv.fr>
Ouverture au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 14 h 30.

Création, modification des statuts, dissolution *

Direction de la réglementation et des libertés publiques
Bureau de la Police Générale – Service des Associations

*(Informations générales sur le fonctionnement associatif
Mise à disposition des modèles de statuts et de déclaration)*

** Ces documents peuvent être retirés à la préfecture
ou adressés par courrier en joignant une enveloppe timbrée à la demande.*

Correspondant - associations

Monsieur Thierry BUIATTI
Service des Associations
Tél: 04 93 72 25 34

*Ce poste fonctionne avec un répondeur. Il convient d'énoncer clairement son message
et de laisser ses coordonnées afin d'être contacté par le Service*

Le réseau MAIA

Services Préfectoraux

Préfecture des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Nice (de Nice à Menton)

AUTORISATIONS DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Madame MARRANE

Tél: 04 93 72 25 13

AUTORISATION DE VENTES AU DEBALLAGE (Vide-greniers...)

Renseignements sur les débits de boissons.

Mademoiselle LUCCHETTI

Tél: 04 93 72 25 21

Appel à la générosité publique et autorisations de loterie

Mademoiselle CAPUS

Tél: 04 93 75 25 24

Pour l'ensemble du département

DONS ET LEGS

Madame HUBERT

Tél: 04 93 72 25 36

Informations relatives aux conditions d'obtention
de la reconnaissance d'utilité publique.

AGRÉMENT

ARTICLE L 141-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Mademoiselle FAGOT

Tél: 04 93 72 25 47

Instruction des demandes d'agrément au titre
de la protection de l'environnement

Services Préfectoraux (suite)

POLITIQUE DE LA VILLE: Information et suivi des dispositifs,
conseil pour le montage de projets et soutien financier.

Chef du Bureau Solidarité Insertion Ville :

Monsieur Jean-Claude FAURE

Tél: 04 93 72 29 80 – Fax: 04 93 72 29 55

mél: jean-claude.faure@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

- **Madame Irène BUSSI**:Tél: 04 93 72 29 82
- **Mademoiselle Yasmine HERVE**:Tél: 04 93 72 29 89
- **Monsieur Rocco ROSITANO**:Tél: 04 93 72 29 87

**DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGENCE NATIONALE
POUR LA COHÉSION SOCIALE
ET L'ÉGALITÉ DES CHANCES (ACSE)**

Monsieur Nacer DEBAGHA

Chargé de Mission pour le département 06

Tél: 04 91 53 80 21 – Fax: 04 91 53 80 01

**MISSION DÉPARTEMENTALE
AUX DROITS DES FEMMES
ET A L'ÉGALITÉ**

Madame Marie-Jeanne MAVIC

Chargée de mission

Tél: 04 93 72 22 70 et 04 93 72 22 71

Fax: 04 93 72 22 72

mél: marie-jeanne.mavic@alpes-maritimes.pref.gouv.fr

Services Préfectoraux (suite)

Sous préfecture des Alpes-Maritimes
Arrondissement de Grasse
(de St-Laurent-du-Var à Théoule-sur-mer)

3, avenue Général-de-Gaulle
06131 GRASSE Cedex - B.P. 43179
Tél: 04 92 42 32 00

Ouverture au public :
Du Lundi au Jeudi de 9 h 00 à 14 h 30

CRÉATION, MODIFICATION DES STATUTS, DISSOLUTION...

*(Informations générales sur le fonctionnement associatif
des textes législatifs concernant la loi 1901
et des modèles de statuts et de déclaration)*

Correspondantes - associations

Madame Marion QUENDI-DIOP

Service de la réglementation
Tél: 04 92 42 32 47 (de 14 h 30 à 16 h 00)

Madame Catherine PRUDHOMME

Service de la réglementation
Tél: 04 92 42 32 00 (poste 33 80) (de 14 h 30 à 16 h 00)

**LIEUX-RESSOURCES
EN MATIÈRE D'ACCUEIL,
D'INFORMATION
OU D'APPUI AUX ASSOCIATIONS**

**LES SERVICES
DÉCONCENTRÉS
DE L'ÉTAT**

Le réseau MAIA

SERVICES DE L'ÉTAT	COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE VIE ASSOCIATIVE
<p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ÉQUIPEMENT</p>	<p>Aides au logement</p>
<p>DÉLÉGATION RÉGIONALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux métiers du sport et de l'animation. • Relations internationales • Validation des acquis de l'expérience • Programme européen "jeunesse" (15-25 ans)
<p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation aux métiers du sport et de l'animation • Conseils et contrôle en matière de réglementation des centres de loisirs et de vacances, des établissements d'activités physiques et sportives et d'organisation de manifestations sur la voie publique • Conseil et aide à la réalisation d'équipement • Conseils techniques et de soutien financier dans la mise en œuvre de projets et de développement • Agrément des associations sportives et de jeunesse et d'éducation populaire
<p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre de décisions judiciaires relatives aux jeunes suivis ou placés au titre de l'enfance délinquante ou de l'assistance éducative • Accueil, hébergement, suivi dans les familles de ces jeunes ou actions d'insertion en centre de jour. • Travail de soutien et de contrôle auprès des associations habilitées au titre du Ministère de la Justice pour l'hébergement ou du suivi pénal ou civil.
<p>DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information et contrôles sur la réglementation du travail (aide au règlement de conflits collectifs, application du droit du travail, amélioration des conditions de travail...) • Aides à la création d'activités et aux structures d'insertion par l'activité économique (associations intermédiaires, d'insertion, entreprise de travail temporaire d'insertion...) • Aides aux structures de services à la personne et de lutte contre les exclusions (agréments, soutien financier...) • Sociétés Coopératives d'Interêt Collectif (SCIC)

COORDONNÉES	CORRESPONDANT ASSOCIATIONS	THÉMATIQUE
CADAM BP 3003 - 06210 NICE Cedex 3 Tél: 04 93 72 72 72 Fax: 04 93 72 72 12	Madame J. BERTULI Service Habitat Tél: 04 93 72 73 61	ÉQUIPEMENT TRANSPORT LOGEMENT
Bureau 3000 - Av. Eugène Donadeï 06706 ST-LAURENT-DU-VAR Cedex Tél: 04 93 19 40 00 Fax: 04 93 19 51 70 mél: dd006@jeunesse-sports.gouv.fr	Madame Nicole SUAREZ Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse Tél: 04 93 19 51 77 mél: nicole.suarez@jeunesse-sports.gouv.fr	JEUNESSE, SPORTS VIE ASSOCIATIVE
Bureau 3000 - Av. Eugène Donadeï 06706 ST-LAURENT-DU-VAR Cedex Tél: 04 93 19 40 00 Fax: 04 93 19 40 41 mél: dd006@jeunesse-sports.gouv.fr	Mme N. DELFINO-PARODI Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse Tél: 04 93 19 40 26 mél: nathalie.delfinoparodi@jeunesse-sports.gouv.fr	
20, rue Verdi - BP 1277 06005 NICE Cedex 1 Tél: 04 97 03 07 70 Fax: 04 93 82 55 60 mél: ddpij-nice@justice.fr	Monsieur Yvon MADIOT Responsable Dispositif Insertion Tél: 04 97 03 07 75 mél: Yvon.Madiot@justice.fr	JUSTICE
CADAM Route de Grenoble - BP 3311 06206 NICE Cedex 3 Tél: 04 93 72 76 00 Fax: 04 93 72 76 09	Mme Sophie OCHS TABARLY Inspectrice du Travail Tél: 04 93 72 76 41	TRAVAIL EMPLOI FORMATION PROFESSIONNELLE

Le réseau MAIA

SERVICE DE L'ÉTAT	COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE VIE ASSOCIATIVE
<p style="text-align: center;">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Actions caritatives; Actions en faveur des familles; Pupilles de l'État; Regroupement familial; RMI; Fonds d'aide aux jeunes; Fonds de solidarité au logement • Aide, conseil et financements éventuels aux porteurs de projet en matière de : <ul style="list-style-type: none"> - Santé des populations (malades et leurs familles ; lutte contre la toxicomanie ; qualité des eaux de baignade et de consommation ; de l'habitat et de l'environnement extérieur,...). - Lutte contre l'exclusion (personnes handicapées, personnes âgées, urgence sociale, aide à la parentalité, logement).
<p style="text-align: center;">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection de la nature, de la chasse et de la pêche (Police des eaux, soutien financier...) • Gestion de l'espace rural et valorisation du patrimoine naturel • Informations réglementaires (Protection de la nature...) • Natura 2000
<p style="text-align: center;">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES VÉTÉRINAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protection et santé animales. • Hygiène des denrées animales et d'origine animale. • Contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement. • Pharmacie vétérinaire
<p style="text-align: center;">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation et valorisation de la mémoire des conflits contemporains et du monde des anciens combattants et victimes de guerre (actions de mémoire...). Action sociale. • Délivrance des cartes d'anciens combattants.
<p style="text-align: center;">DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aide et conseils administratifs, financiers et de gestion aux porteurs de projets culturels (spectacle vivant, livre et lecture, arts plastiques, cinéma et audiovisuel). Au service des artistes et du public (formation, soutien à la création, aménagement culturel du territoire et élargissement des publics). Inventaire, protection, conservation et promotion du patrimoine. Réglementation relative à la licence d'entrepreneur de spectacles et à l'organisation des enseignements artistiques agréés.

COORDONNÉES	CORRESPONDANT ASSOCIATIONS	THÉMATIQUE
<p>Centre administratif Route de Grenoble - BP 3061 06202 NICE Cedex 3 Tél: 04 93 72 27 27 Fax: 04 93 72 27 40</p>	<p>M. Roger AUBLET Inspecteur Hors classe Tél: 04 93 72 27 60 mél: roger.aublet@sante.gouv.fr</p>	<p>ACTIONS SOCIALES SANTÉ</p>
<p>CADAM Bât Mont des Merveilles BP 3038 06201 NICE Cedex 3 Tél: 04 93 18 46 00 Fax: 04 93 18 46 18</p>	<p>M. Gérard PELLEGRIN Tél: 04 93 18 46 37 mél: gerard.pellegrin@agriculture.gouv.fr</p>	<p>AGRICULTURE</p>
<p>Les Templiers BP 122 06903 SOPHIA - ANTIPOLIS Tél: 04 92 96 55 92 Fax: 04 92 96 55 96</p>		<p>SANTÉ PUBLIQUE</p>
<p>6, Avenue Maréchal Foch 06000 NICE Tél: 04 93 80 59 13 Fax: 04 93 92 16 94</p>	<p>M. VABLES Directeur du Service</p>	<p>ANCIENS COMBATTANTS</p>
<p>23, Bd du Roi René 13090 AIX-en-PROVENCE Tél: 04 42 27 39 17 Fax: 04 42 38 03 22</p>		<p>CULTURE</p>

Le réseau MAIA

SERVICES DE L'ÉTAT	COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE VIE ASSOCIATIVE
<p align="center">TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES ALPES-MARITIMES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement des subventions • Recouvrement des impôts directs • Conseils financiers
<p align="center">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES SERVICES FISCAUX</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination du régime fiscal des associations • Recouvrement de la TVA • Informations sur la fiscalité des associations (sectorisation, exonération)
<p align="center">DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Régulation du marché en faveur des entreprises, des consommateurs et des collectivités • Libre jeu de la concurrence. Sécurité des consommateurs • Qualité des produits et des services et loyauté des transactions • Protection des intérêts économiques des consommateurs
<p align="center">DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attribution de licences pour l'ouverture de débit de boissons (occasionnels, professionnels) • Recouvrement de l'impôt sur les spectacles • Enregistrement des navires (formalités de francisation)
<p align="center">RECTORAT</p>	<p>Agrément des associations intervenant en milieu scolaire</p>
<p align="center">DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Anime et coordonne les politiques d'intérêt régional et l'État dans les domaines de l'environnement • Soutien et conseil aux associations mettant en œuvre des programmes d'action d'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable

COORDONNÉES	CORRESPONDANT ASSOCIATIONS	THÉMATIQUE
<p>15 bis, rue Delille BP 242 06073 Nice Cedex 1 Tél: 04 92 17 60 00</p>	<p>M. Régis DUBOIS Fondé de pouvoir assistant Tél: 04 92 17 60 11 Fax: 04 92 17 60 05 mél: regis.dubois@cp.finances.gouv.fr</p>	
<p>3-5, avenue Durante 06046 NICE Cedex Tél: 04 93 16 62 00 Fax: 04 93 16 63 98</p>	<p>M. Thierry BORGIA Inspecteur Départemental Tél: 04 93 16 63 40 Fax: 04 96 16 63 68 mél: thierry.borgia@dgi.finances.gouv.fr</p>	FISCALITÉ
<p>37, avenue Thiers BP 1119 06002 NICE Cedex 1 Tél: 04 97 03 33 00 Fax: 04 93 88 89 72 mél: dd06@dgccrf.finances.gouv.fr</p>	<p>M. Bernard COUTELIER Contrôleur principal Tél: 04 97 03 33 39 Fax: 04 93 88 89 72 mél: bernard.coutelier@dgccrf.finances.gouv.fr</p>	ÉCONOMIE
<p>18, rue Tondutti de l'Escarène BP 1459 06008 NICE Cedex Tél: 04 93 13 78 13 Fax: 04 93 13 78 14 Recette de Nice-Port 4, Quai de la Douane - BP 1459 06008 Nice Cedex Tél: 04 92 00 83 04/24</p>	<p>M. Gérard VINCENT Inspecteur Tél: 04 93 13 78 21 mél: gerard.vincent@douane.finances.gouv.fr</p>	DROITS INDIRECTS
<p>53, avenue Cap de Croix 06181 NICE Cedex Tél: 04 93 53 70 70 Fax: 04 93 53 70 83 mél: secretariat-general@ac-nice.fr</p>	<p>Mme Evelyne GOBITS Tél: 04 93 53 71 42 evelyne.gobits@ac-nice.fr Mme Christel NASICA Tél: 04 93 53 71 74 cnasica@ac-nice.fr Fax: 04 92 15 46 72</p>	ÉDUCATION
<p>"Le Tholonet" - BP 120 13603 AIX-EN-PROVENCE Cedex 1 Tél : 04 42 66 66 02 Fax: 04 42 66 66 01</p>	<p>M. Pierre-Noël BELLANDI Tél: 04 42 66 65 96 mél: pierre-noel.bellandi@paca.ecologie.gouv.fr</p>	ENVIRONNEMENT

**LIEUX-RESSOURCES
EN MATIÈRE D'ACCUEIL,
D'INFORMATION
OU D'APPUI AUX ASSOCIATIONS**

**COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
DOTÉES
D'UN CORRESPONDANT
OU
D'UN SERVICE DÉLÉGUÉ
À LA VIE ASSOCIATIVE**

ANTIBES JUAN LES PINS

Monsieur Frédéric DITO

Maison des Associations - 288, Ch. de Saint-Claude - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 91 35 70 - Fax : 04 92 91 35 71

Marie-Christine SABATIER (Accompagnement et soutien)

Service Jeunesse et Loisirs
Boulevard Foch - 06600 ANTIBES
Tél : 04 92 90 52 35
Site : www.antibes-juanlespins.com

BEAUSOLEIL

Monsieur Stéphan GAFFOGLIO

Cellule d'aide à la vie associative - Service Culture/Animation
34, Boulevard de la République - 06240 BEAUSOLEIL
Tél : 04 93 78 87 00 - Fax : 04 93 78 92 53

BREIL-SUR-ROYA

Madame Laure PASTORE

Relations avec les associations -
29, Boulevard Rouvier - 06540 BREIL-SUR-ROYA
Tél : 04 93 04 99 89 - Fax : 04 93 04 99 70

CAGNES-SUR-MER

Madame Corinne ROIG

Maison des Associations - 4, Av. de Verdun - 06800 CAGNES-SUR-MER
Tél : 04 92 02 57 40 - Fax : 04 92 02 57 40
mél : maisonsdesassociations.cagnessurmer@wanadoo.fr

CANNES

Madame Amandine BAZZANO

“Association +”
9, Rue Louis Braille - 06400 CANNES
Tél : 04 93 99 44 54 - Fax : 04 93 68 14 73
mél : amandine.bazzano@ville-cannes.fr

CAP D'AIL

Madame Noura BOUHEDDI (Service des Sports)

Espace Marquet - 62 bis, Avenue du 3 Septembre - 06320 CAP D'AIL
Tél : 04 93 78 96 40 - Fax : 04 93 41 82 44
mél : sportscapdail@wanadoo.fr

CARROS

Mademoiselle Sophie NEUMANN

Maison des Associations - Association Carros@lire

15 bis, Rue du bosquet - 06510 CARROS

Tél: 04 93 08 78 03 - Fax : 04 93 29 14 87

mél: contact@carrosalire.org - site: www.carrosalire.org

CONTES

Structure d'information, d'accueil et d'appui aux associations

Office Communal de la Jeunesse et de la Culture

Médiathèque Municipale - 20, Place Jean Allardi - 06390 CONTES

Tél: 04 93 91 74 25 - Fax: 04 93 91 74 21

mél: mediatheque.contes@wanadoo.fr

GRASSE

Madame Dominique MENUISIER

Maison des Associations

16, Rue de l'ancien Palais de Justice - 06130 GRASSE

Tél: 04 97 05 57 70 - Fax: 04 97 05 57 71

mél: maison.associations@ville-grasse.fr

GOLFE-JUAN

Madame Isabelle INDART

Bureau des Associations - Mairie Annexe - Rue Aimé Berger

06220 GOLFE JUAN

Tél: 04 93 63 86 93 - Fax: 04 93 63 61 45

mél: mairie.golfejuan@ville-vallauris.fr

LA COLLE-SUR-LOUP

Madame Valérie KASPY

Service Culture, Animation, Vie Associative

28, Rue Maréchal Foch (1^{er} étage de l'Office du Tourisme)

06480 LA COLLE-SUR-LOUP

Tél/fax : 04 93 24 39 27 - Portable : 06 25 22 93 84

mél: vkaspy@mairie-lacollesurloup.fr

MOUANS SARTOUX

Madame Valérie BIA-LACASSAGNE

Service vie associative

Maison Bleue - 7, Place du G^{al} de Gaulle - 06370 MOUANS-SARTOUX

Tél: 04 92 92 43 56 - Fax: 04 92 92 43 66

mél: viessociative@mouans-sartoux.net

NICE

Monsieur Thierry BREUIL

Responsable du service Vie Associative

Espace-associations Nice Centre et Nice Garibaldi

Mairie de Nice - 06364 NICE Cedex 4

Tél : 04 92 17 37 60 / 04 97 13 41 71 • Fax 04 92 17 37 65 / 04 97 13 41 75

Mél: thierry.breuil@ville-nice.fr - site: www.niceasso.net

ROQUEFORT-LES-PINS

Monsieur Jean-Marc WILLIG

Accueil et appui des associations (les mardis et mercredis)

Hôtel de Ville - Place A. Merle - 06330 ROQUEFORT-LES-PINS

Tél: 04 92 60 35 29 - Fax: 04 92 60 35 01

mél: jean-marc.willig@ville-roquefort-les-pins.fr

SAINT-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE

Monsieur Constant LUN

Service Jeunesse et Vie Associative

Mairie de St-André-de-la-Roche - 06730 ST-ANDRÉ-DE-LA-ROCHE

Tél: 04 93 27 71 34 • Fax: 04 93 27 71 49

mél: standredelaroche@wanadoo.fr

VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

Madame Axelle PENNONE

Développement Associatif - Espace Culture & Citoyenneté, MJC-FJT

3, rue Soutrane - Garberjaire - 06560 VALBONNE SOPHIA-ANTIPOLIS

Tél: 04 93 64 39 31 - Fax: 04 92 95 40 23

mél: mjc.valbonne@wanadoo.fr

VENCE

Madame Leïla POISBELAUD

Responsable du service de la vie associative

Mairie de VENCE - Place Clémenceau - 06140 VENCE

Tél: 04 93 58 41 05 Fax: 04 93 58 41 12

mél: lpoisbelaud@ville-vence.fr

CONSEIL RÉGIONAL PACA

Antenne de la Région pour les Alpes-Maritimes :

33, Avenue Notre Dame - BP 51449 - 06008 NICE Cedex 1

Tél: 04 93 72 44 00 • Fax 04 93 72 44 29

**DANS CHAQUE LIEU D'ACCUEIL,
ON PEUT :**

Demander un renseignement par téléphone

Prendre un rendez-vous avec un conseiller

Consulter une documentation spécialisée

**Emporter des documents d'aide :
guides pratiques, fiches techniques...**

**LIEUX-RESSOURCES
EN MATIÈRE D'ACCUEIL,
D'INFORMATION
OU D'APPUI AUX ASSOCIATIONS**

**LIEUX-RESSOURCES
ISSUS
DU MOUVEMENT
ASSOCIATIF**

Le réseau MAIA

ASSOCIATIONS	DOMAINES(S) D'INTERVENTION	COMPÉTENCES TECHNIQUES
<p>CAGNES SUR MER</p> <p>APPASCAM Association pour la Promotion et la Professionnalisation de l'Animation Sportive et Culturelle dans les Alpes-Maritimes</p> <p>Résidence « Le Grand Large » 2, rue de la Foux Bât Le Galion 1 06800 CAGNES sur MER Tél: 04 92 13 79 79 Fax: 04 92 13 79 70 mél: appascam@wanadoo.fr</p>	<p>* Tous types d'associations</p> <p>* Tous domaines d'activités</p>	<p>*Vie statutaire *Vie juridique *Montagne de projet(s) *Fiscalité et activités économiques *Droit du travail et gestion des ressources humaines *Recherche de financement</p> <p>TIERS DE CONFIANCE DE L'URSSAF (cf. p. 4)</p> <p>C.R.I.B. 06 (réseau d'aide et de conseil aux associations) PÔLE RÉGIONAL D'APPUI À LA VIE ASSOCIATIVE</p>
<p>NICE</p> <p>ACEC - Boutique de gestion 11, Place Ile de Beauté 06300 NICE Tél. 04 93 89 45 65 Fax 04 93 56 59 52 mél : bg.port@acec06.org</p> <p>ACEC - 25, rue Amédée VII 06300 NICE Tél: 04 93 54 63 28 Fax: 04 93 27 13 92 mél: bg.ariane@acec06.org</p> <p>Site: www.acec06.org</p>	<p>*Accompagnement porteur(s) de projet(s)</p>	<p>*Gestion financière *Montage de projet(s) *Fiscalité et activité économique *Recherche de financement(s)</p>
<p>ADEM 06 Délégation Départementale à la Musique et à la Danse</p> <p>Immeuble Arénice 455, Promenade des Anglais 06299 NICE Cedex 3</p> <p>Tél: 04 93 72 47 60 Fax: 04 93 72 31 95</p> <p>mél: adem06@adem06.com Site: www.adem06.com</p>	<p>*Musique classique, traditionnelle, actuelle *Danse *Théâtre *Arts du spectacle</p>	<p>*Information *Montage de projet(s) *Conseil juridique aux associations</p>

ACTIONS SPÉCIFIQUES	PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES	CHAMPS GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION
<p>*Bourse à l'emploi *Ingénierie de projet(s) *Formations</p>	<p>*Toutes associations</p>	<p>*Départemental (06)</p>
<p>*Suivi de projet, en complémentarité avec des partenaires spécifiques</p>	<p>*Toutes associations</p>	<p>*Départemental (06)</p> <p>ACEC (autres antennes) 63, rue de Cannes 06110 LE CANNET Tél. 04 93 46 93 79 Fax 04 93 46 93 87 mél : cannet@acec06.org</p> <p>Permanence de MENTON Tél: 04 93 54 63 28 Fax: 04 93 27 13 92 mél: bg.ariane@acec06.org</p>
<p>*Orfeo-opéra *Forum départemental des pratiques vocales *Tremplin musiques actuelles *Formations/Stages musique et danse *Information (professionnels, amateurs, structures, public) *Édition *Cyber tremplin *Base de données régionales "Réseau musique et danse"</p>	<p>*Toutes associations musiciens, danseurs, comédiens, enseignants</p>	<p>*Départemental (06)</p>

Le réseau MAIA

ASSOCIATIONS	DOMAINES(S) D'INTERVENTION	COMPÉTENCES TECHNIQUES
<p>C.E.A.S Centre d'Étude et d'Actions Sociales 14, rue des Boërs 06100 NICE Tél: 04 92 09 04 14 Fax: 04 92 09 04 98 mél: ceas.nice@wanadoo.fr</p>	<p>*Pôle insertion sociale professionnelle</p> <p>*Pôle espace famille</p> <p>*Pôle étude, formation, réflexion</p>	<p>*Accompagnement social/professionnel</p> <p>*Actions familles/parents/enfants/ados Soutien à la parentalité</p> <p>*Organisation de conférences/tables rondes</p> <p>*Formation de bénévoles</p>
<p>CDOS Comité Départemental Olympique et Sportif des A.-M. MIN St Augustin, Pal 2 06296 NICE Cedex 3 Tél: 04 92 47 62 62 Fax: 04 92 47 62 69 mél: alpes.maritimes@franceolympique.com Site: http://alpesmaritimes.franceolympique.com</p>	<p>*Sportif</p> <p>*Jeunesse</p> <p>*Loisirs</p>	<p>*Montage de projets</p> <p>*Vie statutaire</p> <p>*Recherche de financement(s)</p>
<p>CIDFF Centre d'Information sur les droits des femmes et des familles Résidence Saint Augustin Escalier 14 / Bât 20 20, avenue des Mahonias 06200 NICE Tél et Fax: 04 93 71 55 69</p>	<p>*Accompagnement des femmes et des familles</p>	<p>*Information juridique (droit de la famille, social, travail, judiciaire)</p>
<p>C.L.A.I.E. Coordination Locale des Acteurs de l'Insertion par l'Économique</p> <p>7/9, bd Auguste Raynaud "Le Rhodes" - 06100 NICE</p> <p>Tél: 04 92 07 19 22 Fax: 04 92 07 10 29</p> <p>mél: claie06@wanadoo.fr Site: www.claie06.org</p>	<p>Insertion par l'activité économique (IAE)</p> <p>Économie sociale et solidaire</p> <p>Secteur associatif</p>	<p>Animation du réseau de l'IAE: information, représentation, appui aux porteurs, conseil.</p>

ACTIONS SPÉCIFIQUES	PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES	CHAMPS GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION
<p>*Former des bénévoles</p> <p>*Faciliter l'émergence et l'accompagnement de projets d'animation et d'insertion</p> <p>*Créer du lien dans les quartiers</p>	<p>*Adhérents</p> <p>*Toutes associations</p>	<p>*Départemental (06)</p>
<p>*Intégration par le sport</p> <p>*Formation initiale et continue des dirigeants d'associations</p>	<p>*Toutes associations</p>	<p>*Départemental (06)</p>
<p>*Accès aux droits</p> <p>*Appui aux créateurs de projets</p> <p>*Soutien à la parentalité</p> <p>*Accompagnement des femmes victimes de violences sexuelles et conjugales</p>	<p>*Toutes associations</p> <p>*Familles</p> <p>*Porteuses(eurs) de projet</p>	<p>*Départemental (06)</p>
	<p>Structures de l'IAE</p>	<p>Départemental (06)</p>
<p>*Accompagnement et financement dans le cadre de la sous-mesure 10B du FSE (23 000 euros maxi) en attente programmation FSE 2007-2013</p>	<p>Porteurs de projets de l'économie sociale et solidaire</p>	<p>Départemental (06)</p>
<p>*DLA : Diagnostic et mobilisation de fonds d'ingénieries pour mettre en œuvre un accompagnement spécifique.</p>	<p>Associations d'utilité sociale en démarche de consolidation / développement de ses emplois</p>	<p>Départemental (06)</p>

Le réseau MAIA

ASSOCIATIONS	DOMAINES(S) D'INTERVENTION	COMPÉTENCES TECHNIQUES
<p>CRIJ Centre régional Information Jeunesse Côte d'Azur 19, rue Gioffredo - 06000 NICE Tél: 04 93 80 93 93 Fax: 04 92 47 86 79 mél: crij@ijca.fr Site: www.crijca.fr</p>	<p>*Jeunesse</p>	<p>*Vie statutaire *Vie juridique *Montage de projet(s) *Recherche de financement(s) *Coopération transfrontalière *Initiatives des jeunes *Europe</p>
<p>Association départementale des FRANCAS des Alpes-Maritimes 31, Avenue de la Marne 06100 NICE Tél: 04 92 07 82 22 Fax: 04 97 03 17 13 mél: francas06@wanadoo.fr</p>	<p>*Socio-Culturel</p>	<p>*Vie statutaire *Montage de projet(s) *Audit-Conseil *Droit du travail et gestion des ressources humaines *Formation</p>
<p>LIGUE de l'ENSEIGNEMENT FOLAM 12, rue Vernier - 06000 NICE Tél: 04 93 87 24 64 Fax: 04 93 87 70 49 mél: folamnice@wanadoo.fr</p>	<p>*Tous domaines d'activités</p>	<p>*Vie statutaire *Montage de projet(s) *Fiscalité et Activités économiques *Droit du travail *Gestion des ressources humaines *Recherche de financement(s) *Gestion comptable</p>
<p>NICE BÉNÉVOLAT 06 Centre Social La Ruche 5, rue Trachel - 06000 NICE Tél: 04 93 82 18 87 mél: nicebenevolat@yahoo.fr Site: www.niceasso.net/nicebenevolat</p>	<p>*Tous domaines d'activités</p>	<p>*Aide et soutien à la vie associative par le bénévolat *Promotion de l'image du bénévolat par des actions partenariales (associations, institutions)</p>
<p>RELAIS des ASSOCIATIONS des PAYS EUROPÉENS 12, rue Delille - 06000 NICE Tél: 04 93 80 42 36 Fax: 04 93 92 99 47 mél: relais.goglio@wanadoo.fr Site: www.relaisdesassociations.asso.fr</p>	<p>*Tous domaines d'activité</p>	<p>*Toutes compétences associatives *Vie statutaire *Vie juridique *Montage de projet(s) *Gestion comptable et paie</p> <p>TIERS DE CONFIANCE URSSAF (cf. p. 4)</p>

ACTIONS SPÉCIFIQUES	PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES	CHAMPS GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION
<ul style="list-style-type: none"> *Information des jeunes *Orientation des jeunes *Formations 	<ul style="list-style-type: none"> *Toutes associations et tout public 	<ul style="list-style-type: none"> *Régional (Alpes-Maritimes/Var)
<ul style="list-style-type: none"> *Formation de bénévoles *Offres d'emplois *Animation 	<ul style="list-style-type: none"> *Adhérents *Tout public 	<ul style="list-style-type: none"> *Départemental (06)
<ul style="list-style-type: none"> *Formation de bénévoles *Permanence comptable et juridique *Formation professionnelle aux nouvelles technologies *Centre de ressources 	<ul style="list-style-type: none"> *Toutes associations et tout public 	<ul style="list-style-type: none"> *Départemental (06)
<ul style="list-style-type: none"> *Accueil et orientation des bénévoles potentiels *Formations de bénévoles *Valorisation et reconnaissance des expériences bénévoles (Passport bénévole, VAE) 	<ul style="list-style-type: none"> *Toutes associations et tout public 	<ul style="list-style-type: none"> *Ville de Nice
<ul style="list-style-type: none"> *Formation de bénévoles (permanences comptable et juridique) *Centre de services 	<ul style="list-style-type: none"> *Toutes associations et porteurs de projets 	<ul style="list-style-type: none"> *Départemental (06)

ASSOCIATIONS	DOMAINES(S) D'INTERVENTION	COMPÉTENCES TECHNIQUES
<p>UDAF : Union Départementale des Associations Familiales des A.-M. 15, rue Alberti - Nice Europe "C" 06047 NICE Cedex 1 Tél: 04 92 47 81 00 Fax: 04 92 47 81 01 mél: gvaudey@unaf.fr mlaurent@unaf.fr</p>	<p>*Tous ceux pouvant affecter la vie quotidienne</p>	<p>*Gestion comptable et financière *Vie statutaire *Vie juridique *Montage de projet(s) *Formations</p>
<p>UFCV Côte d'Azur 18, rue Catherine Ségurane 06300 NICE Tél: 04 92 00 55 00 Fax: 04 92 00 55 01 Site: www.ufcv.asso.fr mél: cote-azur@ufcv.asso.fr</p>	<p>*Tous domaines d'intervention</p>	<p>*Gestion comptable et financière *Vie statutaire/Vie juridique *Montage de projet(s) *Fiscalité et activité économique *Droit du travail et gestion des ressources humaines *Recherche de financement(s) *Audit conseil</p>
<p>URIOPSS Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux CSAAM Centre de Services pour les Associations des A.-M. 8, rue Notre-Dame - 06000 NICE Tél: 04 93 80 11 71 Fax: 04 93 80 09 64 mél: uriopss06@free.fr Site: www.uriopss-pacac.asso.fr</p>	<p>*Sanitaire et social *Socio-culturel</p>	<p>*Gestion comptable et financière *Vie statutaire *Fiscalité et activité économique *Droit du travail et gestion des ressources humaines *Secrétariat informatique</p>
<p>MANDELIEU LA NAPOULE</p> <p>CROS Comité Régional Olympique et Sportif de la Côte d'Azur Maison Régionale des Sports Imm. Estérel Gallery 809, Bd des Écureuils 06210 MANDELIEU LA NAPOULE Tél: 04 93 93 61 10 Fax: 04 93 93 61 19 mél: crosca22@wanadoo.fr Site: www.cotedazur.franceolympique.com</p>	<p>*Sport *Aide et soutien au mouvement sportif</p>	<p>*Formation *Vie statutaire *Vie juridique *Fiscalité et activité économique *Recherche de financement *Audit - Conseil</p>

ACTIONS SPÉCIFIQUES	PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES	CHAMPS GÉOGRAPHIQUE D'INTERVENTION
<ul style="list-style-type: none"> *Défense des intérêts matériels et moraux des familles 	<ul style="list-style-type: none"> *Associations adhérentes 	<ul style="list-style-type: none"> *Départemental (06)
<ul style="list-style-type: none"> *Formations BAFA - BAFD *Formation aux métiers de l'animation *Aide à la recherche de personnel d'animation *Proposition de séjours aux enfants et adolescents 	<ul style="list-style-type: none"> *Toutes associations 	<ul style="list-style-type: none"> *Départemental (06-83)
<ul style="list-style-type: none"> *Regrouper et représenter les associations sanitaires et sociales auprès des pouvoirs publics régionaux, départementaux et locaux *Centre de services *Centre de ressources *Développer la vie associative 	<ul style="list-style-type: none"> *Uniquement adhérents 	<ul style="list-style-type: none"> *Départemental (06)
<ul style="list-style-type: none"> *Ingénierie : montage de projets, aide à la création d'emplois *Actions d'insertion par le sport *Centre de ressources : conseil, soutien et informations *Formation des dirigeants bénévoles et des salariés du secteur sportif *Accompagnement VAE 	<ul style="list-style-type: none"> *Toutes associations sportives 	<ul style="list-style-type: none"> *Régional (Alpes-Maritimes/Var)

ORGANISMES ASSOCIES INVESTIS D'UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI (ANPE)

Direction Déléguée Nice - Côte d'Azur
4, rue Oscar II - Entrée I - 06000 NICE
Tél: 0811 550 106

Accueil demandeurs d'emploi: Tél 0 811 01 01 06
Serveur vocal unidialog: Tél: 0 890 642 642 (0,112 euro/mn)
Accueil employeurs: Tél: 0 826 08 08 06
Serveur Vocal unibleu: 0 826 827 826 (0,15 euro/mn)
Minitel: 36 14 Assedic (0,019 euro la connexion puis 0,057 euro /mn)
Site: www.assedic.fr

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES ALPES-MARITIMES (CAF)

06175 NICE CEDEX 2
Tél: 0820 25 06 10 (n° d'appel unique 0,12 euro TTC/mn)
Réfèrent CAF : Madame Marilyne AGRATI
Tél : 04 93 53 80 71
Fax : 04 93 53 80 97
Site: www.nice.caf.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DES ALPES-MARITIMES (C.P.A.M.)

48, avenue du Roi Robert Comte de Provence - 06180 NICE Cedex 2
Tél: 0820 904 130
Président: Sauveur SORRENTINO
Directeur: Jean-Jacques GREFEUILLE
Correspondant association Madame Mireille DOUTREMER
7, rue Pertinax 06000 NICE

UNION DE RECOUVREMENT DE SÉCURITÉ SOCIALE ET D'ALLOCATIONS FAMILIALES (U.R.S.S.A.F.)

152, avenue de la Californie - 06200 NICE
Adresse postale: 06295 NICE CEDEX 3
Tél: 04 93 18 55 69
Fax: 04 93 18 55 98

MISSIONS LOCALES

MISSION LOCALE ANTIPOLIS

Directrice : Mme COUQUET

Nova Antipolis - Proxima A - 2067 Chemin St Claude - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 79 79

Fax : 04 92 91 79 80

Mél : mission.locale@mlantipolis.com

MISSION LOCALE AVENIR JEUNES CANNES

Directeur : M. MARCOTTE

Le Concorde - 4 rue des Frères Manina - 06150 CANNES LA BOCCA

Tél : 04 93 48 94 04

Fax : 04 92 19 64 79

Mél : direction@mlaj-cannes.org

MISSION LOCALE PAYS DE GRASSE

16, chemin de Camperousse - Les Cyclades, Bât E

06130 GRASSE LE PLAN

Tél : 04 97 05 00 00

Fax : 04 97 05 00 01

Mél : mlpg.direction@orange.fr

MISSION LOCALE OBJECTIF JEUNES NICE CÔTE D'AZUR

Directeur : M. HEBRARD

BP 1754 - 21, Promenade du Paillon – 06016 NICE Cedex

Tél : 04 93 62 74 42

Fax : 04 93 62 74 41

Mél : mlj@mlnice-paca.org

MISSION LOCALE RIVIERA FRANÇAISE

Directeur : M. HUGUENOTTE

9, rue de la Marne - 06500 MENTON

Tél. : 04 92 10 19 15

Fax : 04 92 10 14 07

Mél : mlrf.direction@wanadoo.fr

Site : www.missionlocale-menton.fr

La vie Associative en ligne @

www.fdf.org Fondation de France

Appel à projets/Mécénat économie et solidarité

www.avise.org Agence de valorisation des initiatives
de l'économie sociale

www.apce.com Agence pour la création d'entreprises

www.unadfi.com Association de défense des victimes de sectes

www.manageo.fr Répertoire des six millions d'entreprises

www.guso.com.fr Guichet unique : spectacles occasionnels

www.adae.gouv.fr Agence pour le développement
de l'administration électronique

http://cPCA.asso.fr Coordination associative

www.insee.fr/paca Statistiques

www.educ-pop.org Portail vers l'éducation populaire

www.ccmM.asso.fr Centre contre les manipulations mentales

www.urssaf-nice.fr Informations sur les charges sociales

www.planetanim.org Portail de l'animation

www.admical.asso.fr Appel à projets/Mécénat

www.net-entreprise.fr Portail officiel des déclarations fiscales

www.jeunesse.gouv.fr Portail interministériel à destination des jeunes

www.uro61@urssaf.fr Info chèque-emploi Très Petites Entreprises

www.service-public.fr Portail de tous les sites ministériels (national,
locaux, européens, internationaux, étrangers)

www.miviludes.gouv.fr Informations sur les dérives sectaires

www.legifrance.gouv.fr Textes réglementaires

www.francebenevolat.org Bénévolat

www.associations.gouv.fr Portail national de la vie associative

www.cohesionsociale.gouv.fr Emploi, travail et formation professionnelle

www.jeunesse-sports.gouv.fr Pages "vie associative"

www.monassociation1901.com Entreprendre en association loi 1901

http://assoc.journal-officiel.gouv.fr/formulairejo.asp Déclarations au JO

Bon à savoir

Le Registre spécial :

La loi du 1^{er} juillet 1901 impose aux associations la tenue d'un registre spécial, à conserver au siège social aussi longtemps que l'association existe, dans lequel on consigne les changements intervenus dans la direction de l'association comme des modifications apportées aux statuts. En pratique, ce registre prend la forme d'un simple cahier, sans feuilles volantes, dont chaque page est numérotée et signée du président ou de toute autre personne désignée pour représenter l'association. La mise à jour des informations s'effectue de façon manuscrite sans ratures ni rajouts et peut être effectuée par une personne désignée par les statuts ou le règlement intérieur.

Il faut y reporter obligatoirement :

- les changements de personnes chargées de l'administration ou de la direction ;
- les nouveaux établissements fondés ;
- les changements d'adresse du siège social ;
- les acquisitions ou aliénations du local destiné à l'administration de l'association et à la réunion de ses membres et des immeubles strictement nécessaires à l'accomplissement de son but ;
- le détail des modifications apportées aux statuts (avec dates des récépissés délivrés par les préfetures lors du dépôt des déclarations de modification de statuts).

La Liste annuelle des subventions publiée sur le net :

Les collectivités publiques (à l'exclusion des communes de moins de 3 500 habitants) qui délivrent des subventions (en numéraire, sous la forme d'un prêt, d'une garantie ou d'un avantage en nature), devront en publier la liste par voie électronique en indiquant les associations loi 1901 et fondations RUP bénéficiaires. La liste sera communiquée chaque année au préfet, (DDJS 06), avant le 30 avril suivant l'exercice pour lequel elles ont été versées. **Le bilan national des subventions attribuées par les personnes morales de droit public sera publié via Internet**, par le ministre en charge de la vie associative (décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006, JO du 18 juillet 2006).

Attention ! Il vous sera demandé un numéro SIREN ! (cf page 36)

Infos pratiques

Les titres et chèques repas

Le “**Chèque Repas du Bénévole**” et le “**Titre Repas du volontaire**” sont conformément aux dispositions prévues par la loi sur le volontariat associatif, deux nouveaux titres-restaurants, destinés aux volontaires et bénévoles, pourront être émis dès le 1^{er} décembre.

Jusqu'à présent réservés aux salariés des entreprises, les titres de restauration sont proposés par les associations et fondations reconnues d'utilité publique aux personnes qui agissent pour elles en tant que bénévoles ou volontaires.

D'un montant maximum de 5,30 euros pour le Chèque Repas du Bénévole et de 4,89 euros pour le Titre Repas du Volontaire, les deux titres sont exonérés de toutes les charges pour l'association et d'impôts pour le bénéficiaire et peuvent être utilisés dans plus de 160 000 points de restauration en France.

Les associations désirant bénéficier du dispositif peuvent se renseigner sur le site de la Commission Nationale des Titres Restaurants: www.cntr.fr

Le guide du bénévole

“bénévoles, vos droits, les dispositions les plus récentes”

(mise à jour du 21 juin 2006) est en ligne sur le site

www.mjs.paca.jeunesse-sports.gouv.fr

ATTENTION !

Le dossier unique de demande de subvention

(nouvelle référence : Cerfa n° 125156*02)

est désormais téléchargeable sur le site :

www.service-public.fr/formulaires

*NB: Pour obtenir un n° SIREN, il suffit d'en faire la demande, par courrier
(en joignant copies de vos statuts et votre déclaration au J.O.)
à adresser à :*

INSEE 17, rue Menpenti - 13387 MARSEILLE Cedex 10

**DISPOSITIFS
DE SOUTIEN
A LA VIE ASSOCIATIVE**

LE VOLONTARIAT

VOLONTARIAT ASSOCIATIF	VOLONTARIAT CIVIL DE COHÉSION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ
<p>Public :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A partir de 16 ans*. - Nationalité française ou citoyen européen - ou justifiant d'une présence régulière en France de plus d'1 an. <p>*Autorisation parentale et visite médicale obligatoires</p>	<p>Public : 18 - 28 ans.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes jouissant de leurs droits civiques, - aptes physiquement, - exempts de condamnations incompatibles
<p>Activités :</p> <p>Missions d'intérêt général (durée de 12 à 24 mois)</p>	<p>Activités :</p> <p>Missions d'intérêt général listées dans l'arrêté du 27/12/2002 (6 à 24 mois maxi)</p>
<p>Statuts :</p> <p>Contrat de droit privé</p>	<p>Statuts :</p> <p>Contrat de Droit public. Le volontaire est placé sous l'autorité de l'Etat</p>
<p>Indemnité : jusqu'à 627 euros (réf : 50 % de l'indice bénéficiaire 244 de la fonction publique).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture sociale assurée. - Possibilité d'avantages en nature et de titres-repas. - Exclusion de toute autre rémunération. - Non imposable. 	<p>Indemnité : 627 euros (réf : 50 % de l'indice bénéficiaire 244 de la fonction publique).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couverture sociale assurée. - Exclusion de tout autre revenu et activité rémunérée. - Possibilité d'avantages en nature et titres-repas. - Non imposable.
<p>Durée du travail :</p> <p>contractuelle (26 h hebdomadaires mini)</p>	<p>Durée du travail :</p> <p>temps complet</p>
<p>ORGANISMES D'ACCUEIL</p> <p>Associations/Unions et Fédérations/ Fondations Reconnues d'Utilité Publique</p>	<p>ORGANISMES D'ACCUEIL</p> <p>Collectivités Publiques. Établissements Publics. Groupements d'intérêt public. Personnes morales de droit privé à but non lucratif</p>
<p>AIDES</p> <p>Cotisations sociales forfaitaires. N.B. : Conditionnées à l'agrément au titre du Service Civil Volontaire : 900 euros par mois (ACSE).</p>	<p>AIDES</p> <p>Cotisations sociales forfaitaires. Conditionnées à l'agrément au titre du Service Civil Volontaire : 900 euros par mois (ACSE)</p>

LE VOLONTARIAT

TOUTES LES INFORMATIONS SONT SUR LES SITES :
www.jeunesse-sports.gouv.fr - www.servicecivilvolontaire.fr

SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN (S.V.E)
www.injep.fr

SERVICE CIVIL VOLONTAIRE :
Demander un agrément à l'ACSE
au titre du Service Civil Volontaire.

Et parallèlement, demander un agrément
dans l'un des statuts suivants :

VOLONTARIAT ASSOCIATIF et VOLONTARIAT CIVIL DE COHÉSION SOCIALE ET DE SOLIDARITÉ

Dossier à retirer sur le site :
www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr
Aller sur "Vie associative",
puis "Conseils et accompagnement aux associations"
puis "Volontariat", puis "Le volontariat dans les départements"
et cliquer enfin sur l'icône 06.

Pour ces deux statuts, les dossiers sont à déposer à la Direction
Départementale de la Jeunesse et des Sports
Bureau 3000 - Avenue Eugène Donadeï - 06706 St-Laurent-du-Var.

L'agrément pour les associations locales est donné par le Préfet des Alpes-Maritimes pour ces deux statuts (sauf structures nationales et Fédérations pour le volontariat associatif).

La liste des structures et missions agréées au titre de service civil volontaire sera publiée sur le site : www.servicecivilvolontaire.com

N.B. : Seul le conventionnement au titre du service civil volontaire donne lieu au versement d'une aide financière de l'état.

L'aide au financement d'actions de formations de bénévoles

Le conseil de développement de la vie associative (CDVA)

Le Fonds National de développement de la vie Associative (FNDVA) a été supprimé. Le décret n°2004-657 du 2 juillet 2004 a institué le CDVA, ayant pour objet de gérer les crédits de formation des bénévoles et fixant également la composition de ses membres et son mode de fonctionnement.

Institué auprès du ministre en charge de la vie associative, ce conseil interviendra dans deux domaines :

- **Le financement d'actions de formation**, tournées vers la conduite du projet associatif, au bénéfice des bénévoles responsables élus, responsables d'activités ou adhérents appelés à prendre de nouvelles responsabilités associatives.
- **Le financement d'études ou d'expérimentations**, de nature à contribuer, par leur diffusion, à une meilleure connaissance de la vie associative et à son développement.

Le dossier de demande de subvention est téléchargeable sur :

www.service-public.fr et www.jeunesse-sports.gouv.fr

Les dossiers des projets présentés par une **association nationale** sont transmis directement au ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Contact : Dominique SIFUENTES

mél : dominique.sifuentes@jeunesse-sports.gouv.fr

Les dossiers concernant les projets présentés par une **association locale non affiliée**, sont à adresser à la DDJS, qui se charge de les transmettre au ministère.

Contact : Nathalie DELFINO-PARODI

Tél : 04 93 19 40 26

mél : nathalie.delfinoparodi@jeunesse-sports.gouv.fr

Le calendrier des formations de bénévoles 2008 dans le département des Alpes-Maritimes

Élaboré par le groupe de travail "Relais d'information associations/pouvoirs publics" au sein du **Pôle de compétence Vie Associative**, ce calendrier regroupe les formations organisées dans le département en direction des dirigeants, bénévoles et salariés d'associations.

A consulter sur le site : www.mjspaqa.jeunesse-sports.gouv.fr

Le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Consolider, développer les activités des structures d'utilité sociale et pérenniser leurs emplois, tels sont les principaux objectifs du DLA.

Concrètement, le DLA collabore avec une structure qui souhaite renforcer ou développer ses activités, pour élaborer avec elle un "diagnostic" personnalisé et partagé, avant de mettre en place et de financer une ou plusieurs prestations d'appui (ingénierie individuelle ou collective), réalisés par des experts extérieurs.

Les conditions d'éligibilité :

- avoir la volonté de consolider ses activités et/ou de pérenniser ses emplois ;
- avoir identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel externe ;
- s'interroger sur les choix stratégiques de consolidation et de développement de ses activités.

Mode de fonctionnement :

Le DLA se déplace dans la structure pour réaliser un diagnostic. Cette démarche implique donc pour les dirigeants associatifs un travail de réflexion approfondi sur le fonctionnement et l'environnement (public, territoire d'intervention, partenaires, sponsors, ...) de leur association.

Le Comité d'Appui (composé d'experts des différents secteurs) statue sur l'intérêt d'un accompagnement.

L'accompagnement et le suivi :

Le DLA finance les actions d'accompagnement individuel ou collectif, en assure le suivi dans le temps et en vérifie l'efficacité à 6 mois.

Si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement DLA, vous devez en faire la demande auprès de l'association portant le DLA dans notre département (La CLAIE, cf page 26 de ce guide).

*Le DLA est financé par l'Etat (DDTEFP), la Caisse des Dépôts,
le FSE (Fond Social Européen),
le Conseil Général et le Conseil Régional.*

Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

La Validation des Acquis de l'Expérience (V.A.E.) s'adresse à toute personne en quête d'un diplôme reconnu sur le marché du travail et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Le candidat peut, grâce à son **expérience professionnelle et/ou bénévole** accéder à une formation diplômante, voire transformer ces expériences en diplôme.

S'adresser à la Délégation Régionale Jeunesse et Sports Côte d'Azur :

Référent Sports : Patrick BUTTIGIEG
Mél : patrick.buttigieg@jeunesse-sports.gouv.fr

Référent Jeunesse : Nicole SUAREZ
Mél : nicole.suarez@jeunesse-sports.gouv.fr

PROJETS JEUNES

Dans le cadre du programme national **“Envie d'Agir”**, le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports soutient l'engagement et l'initiative des jeunes de 11 à 30 ans.

Les **“Projets jeunes”** apportent une aide aux premiers projets collectifs ou individuels revêtant un caractère d'utilité sociale ou d'intérêt général.

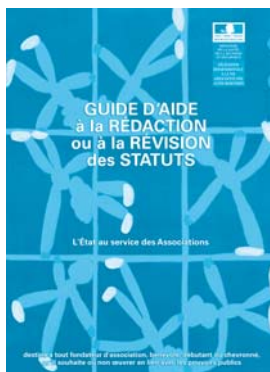
Ce dispositif est ouvert également aux associations de moins de trois ans dont les dirigeants ont moins de 30 ans.

L'aide maximale accordée par un jury départemental est de 2000 euros.

Pour plus d'informations, consulter le site <http://www.enviedagir.fr>

Correspondante départementale : Martine DEVILLAZ
Mél : martine.devillaz@jeunesse-sports.gouv.fr

LES AUTRES DOCUMENTS D'INFORMATION PUBLIES PAR LA DELEGATION DEPARTEMENTALE A LA VIE ASSOCIATIVE



- **Guide d'aide à la rédaction ou à la révision des statuts** (13 fiches réactualisables), *destiné aux fondateurs d'associations, mais aussi à tout bénévole débutant ou chevronné, qu'il souhaite ou non œuvrer avec les pouvoirs publics (procédures d'instruction des demandes d'agrément ministériels).*



- **“Statut associatif et activités commerciales” Quiz en 22 questions-réponses pour en finir avec les idées reçues**, *utile aux bénévoles soucieux de poursuivre, en toute légalité, leur projet associatif dans un but désintéressé, en cherchant à réunir toujours plus de moyens humains et financiers pour équilibrer leur budget et pérenniser leur action. Cette plaquette éclairera également tout porteur de projet qui s'interroge, pour sa mise en œuvre, sur la pertinence du choix du statut associatif ou de la création d'entreprise.*



- **Chiffres-clés de la vie associative dans les A.-M.**

Vous pouvez vous procurer ces publications :

- à la Direction départementale jeunesse et sports des Alpes-Maritimes
- dans le service des déclarations d'association en Préfecture de Nice et en Sous-Préfecture de Grasse.
- dans tous les lieux-ressources du réseau M.A.I.A.

Les informations fournies dans ce guide,
actualisées au jour de la parution,
sont susceptibles de connaître des modifications
en fonction de l'évolution des données.

Vous pourrez les consulter en ligne sur le site :

www.mjspaca.jeunesse-sports.gouv.fr

**Direction Départementale de la Jeunesse,
des Sports 06**

**Conception/ Réactualisation :
Nathalie DELFINO-PARODI
Chargée de la Vie Associative**

Impression :
Imprimerie HENRI - La Trinité
Février 2008



Réalisation :

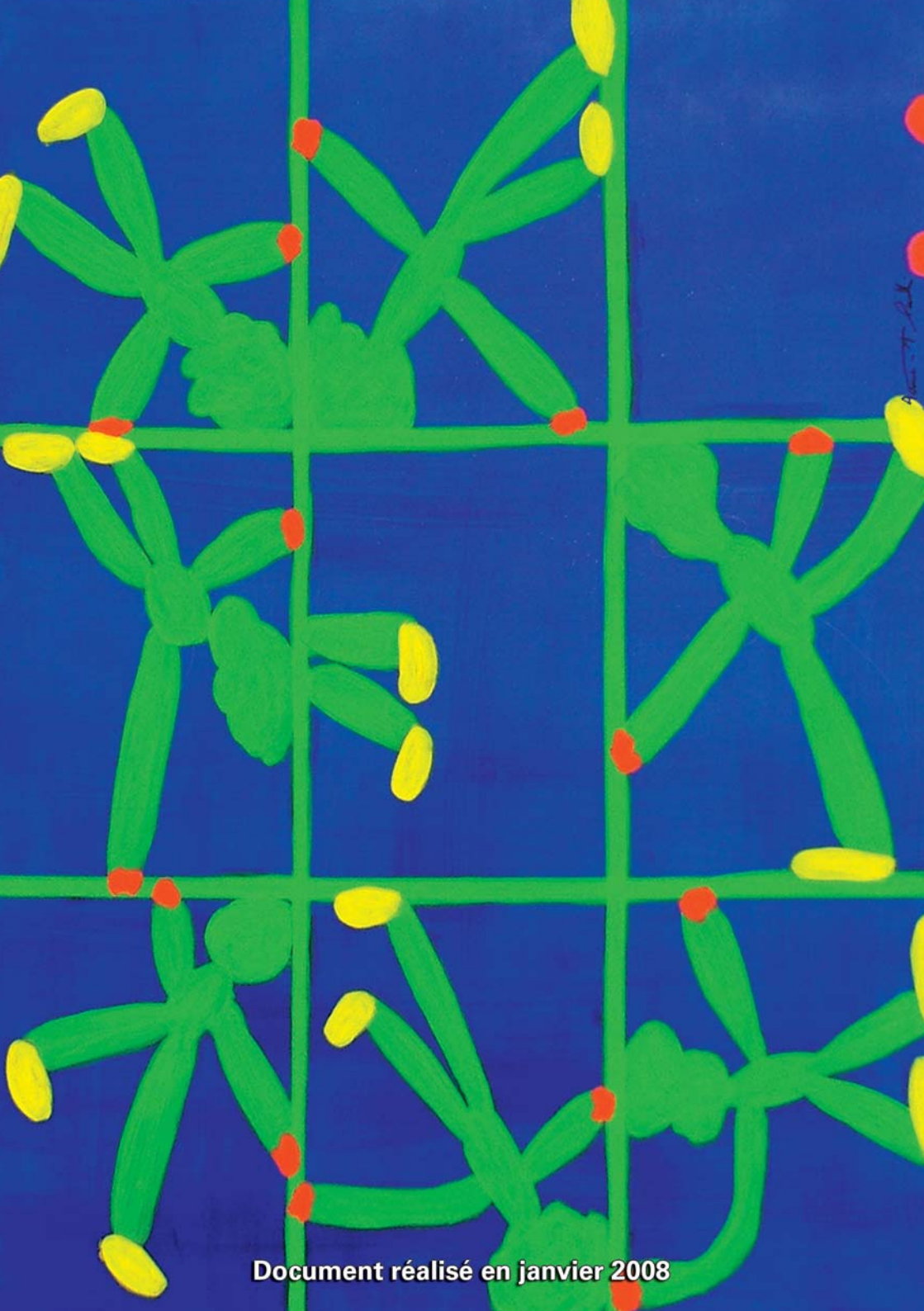
*Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
Département Jeunesse, Vie associative et Protection des mineurs
Bureau 3000 - Avenue Eugène Donadeï
06706 SAINT-LAURENT-DU-VAR Cedex
Tél. 04.93.19.40.00 • Télécopie 04.93.19.40.41*

*Nathalie DELFINO-PARODI
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse
Chargée de la Vie Associative - Animation du réseau M.A.I.A.*



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture des Alpes-Maritimes



Document réalisé en janvier 2008